



Services communs urbanisme transports ; Cabinet et services
rattachés au Ministre ; Inspections générales (1946-1965)

Répertoire (19780241/1-19780241/24)

Archives nationales (France)
Pierrefitte-sur-Seine
1978

INTRODUCTION

Référence

19780241/1-19780241/24

Niveau de description

fonds

Intitulé

Services communs urbanisme transports ; Cabinet et services rattachés au Ministre ; Inspections générales

Intitulé

RECONSTRUCTION ET URBANISME; INSPECTION GENERALE

Date(s) extrême(s)

1946-1965

Présentation du contenu

OBSERVATIONS DES ARCHIVES NATIONALES

LE 30 novembre 1945, M. Raoul DAUTRY, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, donnait son accord de principe à la Construction par l'Etat d'un immeuble d'habitation à caractère définitif, conformément aux dispositions de l'ordonnance 45-2064 du 8 septembre 1945. Le 9 juillet 1946, Charles-Edouard JEANNERET-GRIS dit LE CORBUSIER Signait un contrat d'architecte chef de groupe tandis que la Commission Départementale des Bouches du Rhône adoptait son projet à l'unanimité. Le 7 juillet 1947, un arrêté interministériel déclarait ces travaux d'intérêt public et permettait ainsi l'acquisition des terrains par voie d'expropriation.

Gigantesque et prestigieuse entreprise, l'Unité d'Habitation de Grandeur Conforme allait marquer de son sceau original la France défigurée par les sinistres et vingt ans d'apathie architecturale et servir du même coup de véhicule idéologique aux politiciens français soucieux de montrer aux puissances alliées que le pays, un instant agenouillé, se relevait. La construction de la Cité Radieuse, ainsi nommée par référence à l'ouvrage de M. LE CORBUSIER publié en 1938, porteuse des espoirs, mais aussi des luttes intestines de la France, allait traverser 6 ministères et subir autant de contrecoups avant d'avoir atteint le niveau du 7ème étage. (M. DAUTRY: 1945 - M. BILLOUX: 1946 - M. TILLON: 1947 - M. LETOURTEAU: 1947 - M. SOTY: 1948 - M. CLAUDIUS-PETIT: 1948).

Sans conteste possible, on peut dire que le projet LE CORBUSIER pris vite l'allure d'une épopée administrative et politique. Secoué par les fluctuations du franc, il apparut à certains comme un gouffre financier. Soumis en réalité, aux modalités qui régissaient les immeubles préfinancés, il était destiné à être attribué à des propriétaires sinistrés contre cession de leurs droits aux Dommages de Guerre et son prix de base avait été établi en valeur 1939. Les réévaluations successives du prix de la construction étaient légitimes, pourtant là où surgissait un nombre toujours croissant de baraques préfabriquées, ideuses, rapidement insalubres mais indispensables, la dépense semblait somptuaire et peu adaptée aux privations des Français.

Le fondateur de l'ASCORAL (Assemblée de Constructeur pour une rénovation architecturale) active depuis 1942, s'attachait en outre, à faire triompher une conception nouvelle de l'habitation "couverte en terrasse, éclaire horizontalement de mur à mur et montée sur potences de béton". Une pléiade de moralistes dont Camille MAUCLAIR, journaliste au Figaro, s'était fait le chef de file depuis 1932 en publiant une quinzaine d'éditoriaux virulents contre l'oeuvre de M. LE CORBUSIER, envahit les colonnes de journaux et les cabinets ministériels. La société d'Esthétique Générale de la France dont la compétence et la crédibilité étaient sujettes à caution s'investit de la mission de "faire la chasse aux sorcières". Déboutée une première fois par le Tribunal, elle put se pourvoir en Cassation sur un vice de forme; l'arrêt de la Cour de Cassation a été révisé par le Tribunal de Cassation le 25 juillet 1949 exemptant du permis de construire les constructions SA de caractère expérimental présentées par les DSD (version 2002) aux Archives nationales.

Publique n'y avait, en effet, pas apposé son contreseing. Après maintes péripéties un arrêt du Conseil d'Etat du 14 décembre 1951 prêtait main forte à M. LE CORBUSIER et permettait au M.R.U. de poursuivre la construction. Dès lors, les ennemis de M. LE CORBUSIER, nombreux parmi les fonctionnaires et les architectes, cherchaient tous les moyens pour retardait la réalisation de la Cité Radieuse. Le Conseil Supérieur d'hygiène publique, par une initiative contraire aux directives de son Ministre de tutelle, refusa d'agréer le système d'évacuation simultanée des nuisances solides et liquides, attaque l'aération et l'éclairage, alors que chaque appartement était pourvue de 17 m² de baies vitrées pour 40 m² de surface. Le Professeur titulaire de la Chaire d'Hygiène à la Faculté de Médecine de Paris remettait la démission pour protester contre le partie pris défavorable adopté à l'encontre de M. LE CORBUSIER. Néanmoins, le public allait se rallier peu à peu à l'auteur des Canons, des Munitions? Merci des Logis ... S.V.P. Le salon des arts ménagers de 1950, sis, il est vrai, à Paris où la crise du logement sévissait à un tel point que l'Abbé Pierre dressa un moment des tentes de camping dans la rue, présenta aux Parisiens les maquettes de l'Unité d'Habitation de MARSEILLE. En dépit d'opinions contrastées et de critiques comme "trop marseillisé" ou "bon pour un commandant de vaisseau en retraite", le public avait ainsi les grands principes de cette micro-organisation sociale à échelle humaine et proposait au pouvoir dirigeant d'affecter le budget de la Défense à la construction de tels édifices à Paris. En province, où l'urbanisation était moins contraignante, le besoin d'essaimer de petites villes dans la ville ne se faisait bien sur pas sentir et les occupants s'adaptèrent mal.

A Marseille cependant, La Cité Radieuse resta un monument de curiosité. Le service des visites de l'Unité d'Habitation géré par une agence de voyages pour le compte de l'Etat enregistra en 1955 son 100 000ème visiteurs. Tout fut mis en oeuvre pour prêter vie à la petite cité qui abrita même en 1955 un festival de l'art d'avant-garde où figuraient des noms aujourd'hui prestigieux de l'Art et du Spectacle. La gestion de l'ensemble connu autant de difficultés que sa réalisation: mauvaise exploitation des équipements collectifs et commerces, fraudes, spéculation sur les loyers, insuffisance de l'animation, transformations abusives apportées aux façades, dégradations des espaces collectifs, coût de l'entretien etc... Le projet LE CORBUSIER avait échoué.d'une certaine façon et d'une autre ouvert la voie à une conception désormais familière de l'habitat.

* Le dossier individuel de M. LE CORBUSIER sera classé à la lettre "L" des archives construction et coté P.288

Sommaire Art 1-24 (IG 51-IG 74) : Dossiers de M. Léonard relatifs à la construction de l'unité d'habitation Le Corbusier à Marseille. Art 1-16 (IG 51-IG 66) : Etudes techniques, marchés concernant le terrassement, les fondations, la maçonnerie, le second oeuvre, 1947-1955 Art 17-18 (IG 67-IG 68) : Création des équipements collectifs et commerces, 1954-1957 Art 18-21 (IG 68-IG 71) : Copropriété, gestion, exploitation, 1952-1964 Art 21-23 (IG 71-IG 73) : Cessions, ventes, locations, 1948-1960 Art 24 (IG 74) : Crédits, coût de la construction, 1951-1958

Nom du producteur

- [Inspections générales \(ministère de l'Équipement\)](#)

Localisation physique

Pierrefitte

Termes d'indexation

foires et marchés; logement social; logement; location; habitat; exposition commerciale; équipement sportif; coût; propriété; construction; commerce; bâtiment d'habitation; marseille (bouches-du-rhône); cité radieuse (marseille); marché public; étude; architecte; financement; étude; contrôle technique; Léonard, Louis; le corbusier (1887-1965)

Répertoire (19780241/1-19780241/24)

IG 51 à IG 74

CONSTRUCTION DE L'UNITE D'HABITATION LE CORBUSIER A MARSEILLES Etudes techniques, marchés, équipements collectifs et commerces, copropriété exploitation, cessions, ventes, locations crédits, coût de la construction. 1946-1965

19780241/1

IG 51

I - Marchés

- études techniques, plans, ouvertures des concours, adjudications, pièces contractuelles, procès-verbaux de la Commission consultative des marchés

A - Commission Consultative des Marchés

- Pièces contractuelles du marché LE CORBUSIER, avis, et procès-verbaux. 1949-1951

B - Direction et surveillance des travaux

- Convention avec L'ATBAT, avenant au marché, correspondance. 1947-1952

19780241/2

IG 52

C - Terrassement, fondations, maçonnerie

- Plans établis par l'ATBAT, ouvrages de béton vibré: fenêtres, façades, balcons, portiques et services communs, pilotis, étages courant, escaliers, tous coffrages. 1947-1955

- Ouvertures de cloisons et plafonds d'appartements. 1950-1954

19780241/3

IG 53

C - idem, 1949-1955

- Enduits de plâtre des rues intérieures. 1951-1953

- Travaux de maçonnerie dans la salle de chaufferie. 1951

- Travaux spéciaux de maçonnerie pour la confection de la verrière du hall d'entrée. 1951

- Construction des pilotis et du sol artificiel: problème de réévaluation du marché afférent, avis défavorable de la Commission Consultative des Marchés (augmentation de 366 à 409 millions). 1949-1955

19780241/4

IG 54

D - Revêtements sols, murs, plafonds et rues intérieures 1949-1951

- Carrelages et dallages, projet de marché puis adjudication 1951

- Fourniture de placoplâtre 1949-1952

- Parquets de chêne 1949-1952

19780241/5

IG 55

D- idem, suite et fin

- Peinture des rues intérieures 1951

E/ Antennes, paratonnerre, téléphones, ascenseurs:

- Installation téléphonique, marché CIT 1949

- Téléphones intérieurs 1953

19780241/6

IG 56

E/ idem,

- Installation téléphoniques suite et fin.
- Chauffe-eau

19780241/7

IG 57

E/ idem,

- Ascenseurs OTIS, devis, cahiers, plans, puis projet de transformation (échelle d'accès à la machinerie) et contrat d'entretien. 1949-1957
- Antennes collectives PORTENSEIGNE.1950-1959

19780241/8

IG 58

F/ Vitres et menuiserie, quincaillerie, serrurerie, buisserie. 1948-1953

- Fourniture de pans de verre, remise en état, problème de démontage (plans en annexe). 1948-1955
- Fournitures de serrurerie. 1949-1953

19780241/9

IG 59

F/ suite et fin

- Portes en bois et en verre, équipement des fermetures automatiques. 1951

G/ Equipement sanitaires, hygiène, aération. 1949-1952

- Ordures ménagères et réseau de distribution d'eau: évacuation simultanée des nuisances liquides et solides, liaison avec le Conseil Départemental d'Hygiène des Bouches-du-Rhône. 1951-1952
- Système d'aération à prise d'air inférieure. 1948-1951
- Système de circulation de distribution d'eau non compartimentée, avis défavorable du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de la FRANCE.
- Problèmes du contreseing de la Santé Publique (en annexe pourvoi en Cassation de l'Association pour l'Esthétique de la FRANCE), récapitulation des dispositions réglementaires en matière d'hygiène et de permis de construire. 1949-1951

19780241/10

IG 60

G/ Idem. 1952-1955

- Canalisations d'eau, alimentation des appartements devis et plans des colonnes montantes. 1952-1955

19780241/11

IG 61

I/ Idem,

G/ idem. 1951-1958

- idem " "
- conditionnement d'air. 1958
- Poste de collecte des ordures. 1951-1958

19780241/12

IG 62

I/ idem,

H/ Plomberie, étanchéité.

- Concours étanchéité des joints de dilatation. 1952

I/ Equipement des appartements 1949

- Plans. 1950

19780241/13

IG 63

I/ idem.

I/ idem, suite et fin. "

J/ Energie électriques et thermique. 1950

- Groupe diesel électrogène, paratonnerre à pointe radio-active; problèmes techniques. 1950

19780241/14

IG 64

I/ idem

J/ idem,

- Cahiers des charges particulières, devis, chauffage, plans. 1951-1952

- Fourniture et installation de deux groupes électriques diesel de secours, soumissions et plans. "

- Matériel d'équipement de chaufferie. "

19780241/15

IG 65

I/ idem. "

J/ idem.

- idem,

I/ idem.

J/ idem,

- Fourniture de combustibles, mazout, (Etudes techniques). 1958-1960

19780241/16

IG 66

I/ idem.

J/ idem, 1949-1957

- Fourniture d'énergie, contrat EDF. 1949-1955

- Plan général de l'éclairage, cables, appareils d'éclairage. 1950-1957

19780241/17

IG 67

II - Equipements collectifs et commerces

- Création d'un bureau de tabac et recette auxiliaire des P.T.T.

- Kiosque à journaux

- Transfert de l'école maternelle de l'U.H., concertation avec la mairie de MARSEILLE

- idem, parc de l'U.H.

- Création d'une crèche

- Création d'un gymnase
- Occupation du hall du gymnase par la bibliothèque des copropriétaires.
- Projet de construction d'un bar à cage vitrée, opposition de M. LE CORBUSIER.
- Terrains de sport, bassin, théâtre pour enfants
- Surveillance de l'U.H., projet d'installation d'un poste de police.
- Construction d'un garage, projet de construction sous les pilotis, opposition de M. LE CORBUSIER.
- Transfert de licence de débit de boisson.
- Travaux de réfection de l'Hôtel-restaurant.
- Eviction du gérant de l'Hôtel restaurant convaincu d'escroquerie.
- Transfert à la Société Anonyme Française de colonisation en ANNAM-TONKIN. 1954-1965

19780241/18

IG 68

II idem.

- Vente aux enchères des locaux commerciaux loi du 1er juin 1864, article 1er - loi du 8 août 1950, article 26 (3 juin 1954 2ème bureau des hypothèques de MARSEILLE Vol. 2031).
- Exploitation d'une droguerie.
- Projet de création d'une pharmacie.
- idem, boulangerie.
- idem, poissons et coquillages.
- Service d'hélicoptères, baptêmes de l'air, autorisation d'atterrir sur le toit-terrasse de l'U.H..
- Reportage télévisé à l'occasion de la Foire de MARSEILLE, thème des prises de vue.
- Stand LE CORBUSIER à la Foire de MARSEILLE.
- Campagne publicitaire pour la vente des commerces.
- Création d'une coopérative
- Conventions d'occupation précaire, Blanchisserie, Coopérative. 1954-1959

III Copropriété, gestion, exploitation:

- Avant-projet de charte d'exploitation de l'U.H.
- Correspondance relative à l'exploitation.

19780241/19

IG 69

III - idem,

- Consignes et notices d'entretien, exploitation des installations.
- Constitution des syndicats de copropriété.
- Participation aux droits de visite de la Cité Radieuse.
- Règlement de copropriété, représentation de l'Etat, organisation des assemblées générales.
- Crédits affectés au personnel de l'U.H.
- Recherche d'un candidat gestionnaire de l'Hôtel.
- Modalités de recouvrement des charges
- Bilan d'exploitation du service des visites, installations et commerces.
- Etat des logements vacants. 1952-1959

19780241/20

IG 70

III idem,

- Aménagement du Parc de l'U.H.

- Effondrement de l'encadrement des balcons, infiltrations d'eau sur les fers à béton.
- Obstruction du vide-ordure
- Difficultés rencontrées par le Syndicat des copropriétaires dans la gestion de l'U.H. (rapport de l'Inspection Générale).
- eau, chauffage, énergie électrique, (idem).
- Comité de gestion de l'U.H, comptes-rendus. de voyage de M. LEONARD, rapports au Ministre. 1948 à 1961

19780241/21

IG 71

III) suite et fin

- Cession de l'appartement du gérant de l'U.H.
- Rémunération du gérant
- démission du syndic Inspecteur Principal des Domaines. 1954-1964

IV - Cessions, ventes, locations.

- Fixation du montant des loyers et indemnités d'occupation dûes par les fonctionnaires.
- Droits d'enregistrement afférent au paiement des Souttes.
- Charges, prestations et consommation annuelle collective.
- Charges foncières et côtes mobilières.
- Cession des appartements des fonctionnaires.
- Attribution de logements, recommandations parlementaires.
- Assurance décès.
- C.D.C, Assurance temporaire à capital
- Trafic d'appartements, répression de la spéculation sur les loyers.
- Locations meublées. Illicites.
- Prix de vente, abattement pour travaux de réfection (circulaires annexées: immeubles préfinancés, cession des immeubles d'Etat). 1948-1960

19780241/22

IG. 72

IV) idem,

- Vente des commerces, cahier des charges
- Publicité pour la vente des appartements.
- Service des visites, convention VOYAGENCE, exposition des tissus BOUSSAC. 1952-1962
- Festival de l'Art d'Avant-garde (correspondance, plaquette, programme, presse).
- Documentation relative à l'encouragement à la construction, insertion, dans le programme LE CORBUSIER.
- Institution d'un comité d'études de l'UH. LE CORBUSIER. 1956

19780241/23

IG. 73

IV/ idem, suite et fin..

- Création d'une association des habitants de l'U.H.
- Transfert des dommages de guerre.
- Logements loués aux Administrations, modalités.
- Etudes financières relatives à la vente des appartements.
- Extraits du registre du Salon des Arts Ménagers (opinion des visiteurs sur l'U.H. LE CORBUSIER). 1953-1954

19780241/24

IG. 74

V/ Crédits, coût de la construction.

- Evaluations diverses, allocation des crédits: travaux divers de gymnase, aération, transfert des domaines, charges de gestion, coût d'acquisition des terrains, dépenses d'entretien. 1951-1958